



**KPMG Audit**  
224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège Cedex  
France



**Mazars**  
Green Park III  
298, allée du Lac  
31670 Labège  
France

IGE+XAO S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les  
comptes annuels***

Exercice clos le 31 juillet 2017  
IGE+XAO S.A.  
16, Boulevard Déodat de Séverac - 31770 Colomiers  
*Ce rapport contient 25 pages*  
Référence : CL - 174.120 RCA



**KPMG Audit**  
224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège Cedex  
France



**Mazars**  
Green Park III  
298, allée du Lac  
31670 Labège  
France

## **IGE+XAO S.A.**

Siège social : 16, Boulevard Déodat de Séverac - 31770 Colomiers  
Capital social : €. 5.497.030

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 juillet 2017

A l'Assemblée générale de la société IGE+XAO S.A.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IGE+XAO S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> août 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société IGE+ XAO par l'Assemblée générale du 25 janvier 2008, pour le cabinet KPMG S.A. et du 27 janvier 2017 pour le cabinet Mazars.

Au 31 juillet 2017, le cabinet KPMG S.A. était dans la 9<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 1<sup>ère</sup> année.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

*Rapport au comité d'audit*

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

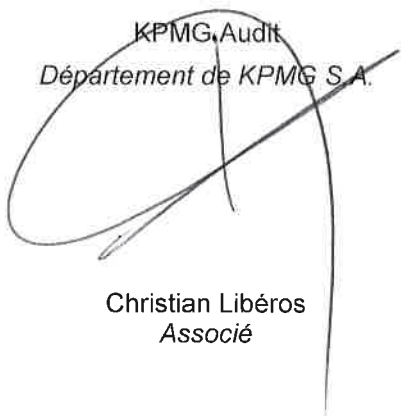
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent le cas échéant les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire, dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes,

Toulouse-Labège, le 30 novembre 2017

KPMG, Audit  
Département de KPMG S.A.



Christian Libéros  
Associé

Labège, le 30 novembre 2017

Mazars



Erik Flamant  
Associé

## Annexe

### *Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes*

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### IV. Comptes sociaux établis conformément au référentiel français

##### A. Bilan social

Actif (en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016
Immobilisations incorporelles nettes	110	39
Immobilisations corporelles nettes	51	68
Immobilisations financières nettes	20 542	13 006
Actif immobilisé	20 703	13 113
Stocks et en-cours	7	10
Clients et comptes rattachés	419	329
Autres créances	1 693	1 472
Charges constatées d'avance	112	161
Valeurs mobilières de placement	4 960	9 755
Disponibilités	5 934	5 543
Actif circulant	13 125	17 270
Ecart de conversion actif	3	1
<b>Total actif</b>	<b>33 831</b>	<b>30 384</b>

Passif (en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016
Capital	5 497	5 497
Prime d'émission	1 911	1 911
Réserve légale	609	609
Autres réserves	19 242	15 849
Report à nouveau	389	277
Résultat de l'exercice	5 193	5 535
Capitaux propres	32 841	29 678
Provisions pour risques et charges	149	147
Emprunts et dettes financières	--	--
Dettes en compte courant	--	--
Capital appelé non versé	--	--
Fournisseurs et comptes rattachés	269	122
Dettes fiscales et sociales	441	391
Autres dettes	92	7
Produits constatés d'avance	--	--
Dettes	802	520
Ecart de conversion passif	39	39
<b>Total passif</b>	<b>33 831</b>	<b>30 384</b>

## B. Compte de résultat social

(en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016
Chiffre d'affaires net France et export	2 443	2 234
Autres produits d'exploitation	43	31
Produits d'exploitation	2 486	2 265
Variation de stock	(3)	--
Autres services extérieurs	(1 303)	(1 038)
Charges de personnel	(1 105)	(1 110)
Impôts et taxes	(48)	(85)
Dotations aux amortissements et provisions	(27)	(25)
Autres charges d'exploitation	--	(7)
Charges d'exploitation	(2 486)	(2 265)
Résultat d'exploitation	--	--
Résultat financier	5 323	5 707
Résultat exceptionnel	--	--
Impôts sur les résultats	(82)	(131)
Participation	(48)	(41)
Résultat net	5 193	5 535

## C. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 juillet 14	5 497	1 911	609	14 234	265	22 516
Distribution de dividendes				(1 285)	5	(1 280)
Affectation à la réserve légale				--		--
Résultat de la période				4 327		4 327
Capitaux propres au 31 juillet 15	5 497	1 911	609	17 276	270	25 563
Distribution de dividendes				(1 427)	7	(1 420)
Affectation à la réserve légale						--
Résultat de la période				5 535		5 535
Capitaux propres au 31 juillet 16	5 497	1 911	609	21 384	277	29 678
Distribution de dividendes				(2 142)	112	(2 030)
Affectation à la réserve légale						--
Résultat de la période				5 193		5 193
Capitaux propres au 31 juillet 17	5 497	1 911	609		389	32 841



## D. Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Flux de trésorerie générés par l'activité :	5 193	5 535	4 327
Résultat net			
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie :			
Amortissements et provisions	29	595	73
Reprises	--	--	--
Plus-value de cession nette sur titres non consolidés	--	--	--
<b>Incidence de la variation du BFR :</b>	<b>21</b>	<b>(102)</b>	<b>214</b>
<b>Flux net de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>5 243</b>	<b>6 028</b>	<b>4 613</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(110)	(15)	(4)
Cession d'immobilisations incorporelles	29	--	--
Acquisition d'immobilisations corporelles	--	(44)	(36)
Cessions d'immobilisations corporelles	1	--	--
Acquisition d'immobilisations financières	(1)	(102)	(229)
Cessions des immobilisations financières	--	1	10
Trésorerie sur variation de périmètre	--	--	--
<b>Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement</b>	<b>(81)</b>	<b>(160)</b>	<b>(259)</b>
Dividendes versés	(2 030)	(1 420)	(1 280)
Avances reçues (Coface)	--	--	--
Achat d'actions propres	(7 535)	(259)	(106)
Remboursements d'emprunts	--	(136)	(159)
<b>Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement</b>	<b>(9 565)</b>	<b>(1 815)</b>	<b>(1 545)</b>
Variation de trésorerie brute	(4 404)	4 053	2 809
Incidences des variations de taux de change			
Augmentation (diminution) de la trésorerie			
Trésorerie en début d'exercice	15 298	11 245	8 436
Trésorerie en fin d'exercice	10 894	15 298	11 245
<b>Variation de trésorerie nette</b>	<b>(4 404)</b>	<b>4 053</b>	<b>2 809</b>

## E. Notes annexes aux comptes sociaux

(Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse)

### Note 1. — Présentation de l'activité de l'entreprise

---

La société IGE+XAO exerce plusieurs activités :

- gestion du portefeuille de participations,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

### Note 2. — Affectation du résultat de l'exercice

---

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 juillet 2017 de la Société IGE+XAO s'établit à 5 193 074 euros. La réserve légale est dotée en totalité.

Il est proposé la distribution d'une somme globale de 2 213 090 euros qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice. La somme distribuée permettra le paiement d'un dividende brut d'1,55 euro par action contre 1.50 euro et 1 euro respectivement en 2015/2016 et 2014/2015.

Le solde d'un montant de 2 979 984 euros sera porté en « Autres réserves ».

### Note 3. — Evénements significatifs de l'exercice et événements post-clôture

---

#### Evénements significatifs de l'exercice

##### *Autres événements*

Dans le cadre de l'activation de ses programmes de rachat d'actions, la société a procédé sur l'exercice au rachat de 85 881 actions, représentant 6% du nombre d'actions composant le capital social et pour un montant de 7,5 millions d'euros. Au 31 juillet 2017, la société détient 6,7% d'actions auto-détenues.

La filiale de distribution indienne a été créée le 19 décembre 2016. Elle est entrée en activité au 1<sup>er</sup> février 2017.

La filiale malgache a épuisé les voies de recours liées à un redressement fiscal s'élevant à 280 000 euros et portant sur du formalisme administratif. Le dénouement est en attente. Un nouveau contrôle fiscal est en cours depuis fin mai 2017. Parallèlement, l'activité de la filiale malgache a été très fortement réduite. Le risque attaché au redressement fiscal fait l'objet d'une provision dans les comptes consolidés pour un montant de 123 000 euros au 31 juillet 2017.

##### Evénements importants survenus depuis la date de clôture

Dans le cadre de l'activation de ses programmes de rachat d'actions, la société a procédé au mois d'août 2017 au rachat de 31 044 actions, représentant 2,2% du nombre d'actions composant le capital social et pour un montant de 3,1 millions d'euros. Au 31 octobre 2017, la société détient 8,8% d'actions auto-détenues.

Le 8 novembre 2017, BNP Paribas, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Schneider Electric Industries (l'initiateur), a déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers un projet d'Offre Publique d'Achat.

---

## Note 4. — Principes comptables

### Changement de méthode comptable

Néant.

### Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les principes comptables appliqués par la Société sont essentiellement les suivants :

### Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus et sont amorties, à l'exception des marques acquises, selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation et qui n'excèdent pas 7 ans.

Pour les marques acquises, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- matériel de bureau : 4 ans
- mobilier de bureau : 10 ans
- agencements, aménagements, installations : 10 ans
- matériel de transport : 5 ans

### Titres de participation des sociétés

Les titres de participation des sociétés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage : elle est déterminée en tenant compte principalement de la situation nette de la filiale concernée lorsque son activité relève de la sous-traitance à l'intérieur du Groupe IGE+XAO, de l'approche par les cash-flows pour les filiales de distribution acquises et d'une approche fonction du chiffre d'affaires généré pour les autres filiales de distribution. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

### Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement de la créance apparaît incertain sur la base d'une analyse détaillée du dossier client.

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Une provision est comptabilisée dès lors qu'une moins-value est constatée à la clôture de l'exercice.

Les actions propres affectées au contrat de liquidité ainsi que celles destinées à être annulées sont inscrites en valeurs mobilières de placement à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins-value latente.

---

### Indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite.

Le mode de détermination retenu des engagements de retraite répond à la recommandation n°2003-R01 du CNC en date du 1<sup>er</sup> avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

### Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Si aucune évaluation fiable de son montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

### Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Un produit à recevoir au titre du CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. L'assiette de calcul correspond aux rémunérations comprises entre 1 et 2,5 fois le SMIC. Le taux applicable s'élève à 7% (6% en 2016). Ce traitement conduit à prendre en compte les versements ainsi que les passifs comptabilisés au titre des rémunérations éligibles, c'est-à-dire des rémunérations soumises aux cotisations sociales : salaires, primes, avantages en nature, etc. En revanche, les sommes liées à l'intéressement ou à la participation en sont exclues.

Conformément à la recommandation du Collège de l'Autorité des Normes Comptables, le CICE est comptabilisé dans un sous compte de charges de personnel. Le même traitement a été retenu dans les comptes consolidés.

### Note 5. — Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/16	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/17
Frais d'établissement	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	193	110	(29)	274
Valeurs brutes	193	110	(29)	274

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/16	AUGMENT° DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/17
Frais d'établissement	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	(153)	(10)	--	(163)
Amortissements	(154)	(10)	--	(164)
Valeurs nettes	39	--	--	110

Note 6. — Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/16	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/17
Installations techniques, matériel et outillage	4	--	--	4
Installations générales, aménagements divers	83	--	--	83
Matériel de transport	43	--	--	43
Matériel divers	132	--	(1)	131
Valeurs brutes	262	--	(1)	261

IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/16	AUGMENT° DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/17
Installations techniques, matériel et outillage	(4)	--	--	(4)
Installations générales, aménagements divers	(80)	--	--	(80)
Matériel de transport	(6)	(11)	--	(17)
Matériel divers	(103)	(6)	1	(108)
Amortissements	(193)	(17)	1	(209)
Valeurs nettes	69			52

Note 7. — Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES EN MILLIERS D'EUROS	DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX AMORTISSEMENTS			PROVISIONS AMORT. DEROGATOIRE	
	LINEAIRE	DEGRESSIF	EXCEPTIONNEL	DOTATION	REPRISE
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais de recherche et de développement	--	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	10	--	--	--	--
TOTAL	10	--	--	--	--
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Installations techniques, matériel et outillage	--	--	--	--	--
Installations générales, et aménagement divers	--	--	--	--	--
Matériel de transport	11	--	--	--	--
Matériel divers	6	--	--	--	--
TOTAL	17	--	--	--	--
Amortissements	27	--	--	--	--

Note 8. — Tableau de variation des immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/16	AUGMENT <sup>o</sup> DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/17
Titres de filiales et participations	13 183	1	--	13 184
Actions propres	393	7 928	(393)	7 928
Prêts et autres	19	--	--	19
Valeurs brutes	13 595	7 929	(393)	21 131

DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/16	AUGMENT <sup>o</sup> DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/17
Provision / titres Mayridis Voyages	(200)	--	--	(200)
Provision /titres Prosys	(389)	--	--	(389)
Provisions	(589)	--	--	(589)
Valeurs nettes	13 006			20 542

Note 9. — Etat des créances et des dettes

ECHÉANCES DES CRÉANCES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	MONTANT BRUT 31/07/16	MONTANT BRUT 31/07/17	CRÉANCES A MOINS D'UN AN	CRÉANCES A + D'UN AN
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières	20	20	--	20
Créances de l'actif immobilisé	20	20	--	20
Stocks et en-cours	10	7	7	--
Avances et acomptes	8	11	11	--
Clients et comptes rattachés	321	408	408	--
Etats, impôts et taxes	1 006	1 454	1 454	--
Créances sociales	6	6	6	--
Groupe et associés	459	232	232	--
Débiteurs divers	--	--	--	--
Charges constatées d'avance	160	112	112	--
Actif circulant	1 970	2 230	2 230	--
Total	1 990	2 250	2 230	20

ECHÉANCES DES DETTES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	MONTANT BRUT 31/07/16	MONTANT BRUT 31/07/17	DETTES A MOINS D'UN AN	DETTES A + D'UN AN
Emprunts – établissement de crédit	1	1	1	--
Avances et acomptes	--	--	--	--
Fournisseurs et comptes rattachés	122	269	269	--
Groupe et associés	--	--	--	--
Dettes fiscales et sociales	391	441	441	--
Autres dettes	7	91	91	--
Produits constatés d'avance	--	--	--	--
Total	521	802	802	--

La Société n'a pas contracté d'emprunt sur l'exercice clos.

Note 10. — Eléments relevant de plusieurs postes du bilan / compte de résultat

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN	Les entreprises liées	Les entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	Dettes et créances représentées par des effets de commerce
VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS			
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières		12 462	722
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>		<b>12 462</b>	<b>722</b>
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés		313	--
Autres créances		823	60
Charges constatées d'avances			
<b>TOTAL CREANCES</b>		<b>1 136</b>	<b>60</b>
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
<b>TOTAL DISPONIBILITES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7	--
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>7</b>	<b>--</b>
<hr/>			
ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT EN MILLIERS D'EUROS	MONTANTS CONCERNANT les entreprises liées	MONTANTS CONCERNANT les entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	
Chiffre d'affaires	2 440	--	
Autres achats et charges externes	147	--	
Dividendes reçus	5 103	--	
Autres produits financiers	2	--	
Autres charges financières	2	--	

Note 11. — Valeurs mobilières de placement et actions propres

Les valeurs mobilières de placement se composent comme suit au 31 juillet 2017 :

<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES</u>	31/07/17	31/07/16
<u>EN MILLIERS D'EUROS</u>		
Parts de SICAV	--	--
Compte à terme	4 200	9 175
Actions propres	226	197

Au 31 juillet 2017, la valeur de marché des parts de SICAV est égale à leur valeur comptable.

La trésorerie a été investie sur des comptes à terme d'une durée de 60 mois pour 4 200 K€.

Les taux des comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé.

Les actions propres sont affectées à la régulation du cours de bourse (2 356 actions) et à l'objectif d'annulation (92 375 actions) pour un prix d'achat moyen respectif de 95,88 € et de 85,81€.

Note 12. — Etat des provisions

PROVISIONS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/16	AUGMENTATION DE LA PERIODE	REPRISES		31/07/17
			UTILISEES	NON UTILISEES	
Provision pour dépréciation de titres	589	--	--	--	589
Provision pour pertes de change	1	3	(1)	--	3
Provision pour pension de retraite	23	--	--	--	23
Autres provisions pour risques et charges	123	--	--	--	123
Provisions	736	3	(1)	--	738

Note 13. — Etat des produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR EN MILLIERS D'EUROS	31/07/17	31/07/16
Créances clients et comptes rattachés :		
Clients factures à établir	--	25
TOTAL	--	25
Autres créances :		
Créances à recevoir	52	14
TOTAL	52	14
Disponibilités :		
Intérêts compte à terme à recevoir	534	383
TOTAL	534	383
TOTAL	586	422



Note 14. — Etat des charges à payer

CHARGES A PAYER	31/07/17	31/07/16
EN MILLIERS D'EUROS		
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus sur emprunt	1	--
Intérêts courus à payer	--	1
TOTAL	1	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		
Fournisseurs factures non parvenues	56	57
TOTAL FOURNISSEURS	56	57
Dettes fiscales et sociales :		
Provision congés payés	59	59
Personnel autres charges	72	73
Organismes Sociaux à payer	72	82
Etat charges à payer	8	8
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	211	222
Autres dettes :		
Divers charges à payer	--	--
TOTAL AUTRES DETTES	--	--
TOTAL	240	280

Note 15. — Etat des charges et produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'est comptabilisé au 31 juillet 2017.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/07/17	31/07/16
EN MILLIERS D'EUROS		
Charges constatées d'avance	112	160
TOTAL	112	160

Note 16. — Ventilation du chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	31/07/17	31/07/16
EN MILLIERS D'EUROS		
Activité opérationnelle	3	9
Prestations administratives	2 439	2 225
TOTAL	2 442	2 234

### Note 17. — Autres produits d'exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION EN MILLIERS D'EUROS	31/07/17	31/07/16
Autres produits	--	1
Transferts de charges	43	30
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>31</b>

Les transferts de charge se rapportent au traitement comptable des avantages en nature.

### Note 18. — Charges et produits financiers

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/17	31/07/16
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation		--
- dépréciation des VMP		--
- dépréciation des créances financières	(3)	(1)
- dépréciation des immobilisations financières	--	(568)
Reprises de provisions		
- reprise sur titres participation		
- risque de change	1	1
- immobilisations financières	--	--
Produits financiers de participation	5 105	6 076
Produits financiers nets sur cession de VMP	50	12
Différences de change	(3)	(4)
Autres charges et produits financiers	172	191
<b>TOTAL</b>	<b>5 323</b>	<b>5 707</b>

### Note 19. — Détail des charges et produits exceptionnels

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/17	31/07/16
Résultat sur cessions de titres de participation	--	--
Dotations aux provisions exceptionnelles	--	--
Autres produits et charges exceptionnels	--	--
<b>TOTAL</b>	<b>--</b>	<b>--</b>

### Note 20. — Participation des salariés

Il a été décidé de gérer la participation des salariés dans le cadre de l'unité économique et sociale du Groupe IGE+XAO. Cette dernière est ventilée entre les différentes sociétés françaises proportionnellement à la masse salariale. Pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> août 2016 et le 31 juillet 2017, le montant de la provision pour participation s'élève à 48 K€.

### Note 21. — Compte personnel de formation

Depuis le 1er janvier 2015, un nouveau moyen d'accès à la formation est mis en place par le biais du compte personnel de formation (CPF). Le CPF remplace le droit individuel à la formation (DIF) ; les salariés conservent jusqu'au 31 décembre 2020 leurs heures de formation acquises antérieurement. Le CPF est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, pour suivre une formation qualifiante.

### Note 22. — Composition du capital social

Le capital a évolué de la façon suivante en 2016/2017 :

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES					
	VALEUR NOMINALE EN €	AU DEBUT DE L'EXERCICE	CREES OU REMBOURSEES PENDANT L'EXERCICE	CONVERTIES PENDANT L'EXERCICE	ANNULEES PENDANT L'EXERCICE	EN FIN D'EXERCICE
Actions vote simple	3,85	1 005 518	--	(66 082)	--	939
Actions vote double	3,85	412 981	--	(19 348)	--	393
Sans droit de vote (actions propres)	--	9 301	--	85 430	--	94
TOTAL	--	1 427 800	--	--	--	1 427

### Note 23. — Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31 juillet 2017 sont les suivants :

ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES EN MILLIERS D'EUROS	MONTANT	MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS
Effets escomptés non échus	--	--	--
Avals, cautions, garanties (Mayridis)	100	--	100
Engagements de crédit-bail mobilier	--	--	--
Engagements de crédit-bail immobilier	--	--	--
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	239	--	239

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession d'IGE+XAO.

La présentation qui en est faite n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

### Note 24. — Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des organes d'Administration de la Société IGE+XAO se présente de la façon suivante (en €) :

Pour l'exercice 2016/2017

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK- OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
REMUNERATIONS	324 750	108 996	43 829	6 600	--	484 175	222 014

Pour l'exercice 2015/2016

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK- OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
	REMUNERATIONS	322 126					

Pour l'exercice 2014/2015

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK- OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
	REMUNERATIONS	316 907					

Monsieur Alain DI CRESCENZO est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; il est rémunéré au titre de cette fonction et reçoit une prime annuelle de bilan et une prime pour déplacements fréquents à l'étranger. Il est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail depuis le 1<sup>er</sup> août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social. Il ne reçoit pas de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Charles BAUDRON est Administrateur de la Société IGE+XAO et est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion. Il ne reçoit pas de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Les conditions de détermination des indemnités de rupture du contrat de travail susceptibles d'être dues à Monsieur Alain DI CRESCENZO, soumises à la procédure des conventions réglementées et approuvées par le Conseil d'administration en date du 29 juillet 2011 (et le 29 janvier 2016) sont les suivantes : en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain DI CRESCENZO percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes. Le versement de la part de cette indemnité correspondant à la fraction du montant excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain DI CRESCENZO est soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été arrêtés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat de travail.

Monsieur Jean BAUDRON (démissionnaire lors de la séance du Conseil d'Administration du 8 décembre 2016), Madame Corinne DE PRADIER D'AGRAIN, Madame Anne VARON et Monsieur Pierre REVEL-MOUROZ sont Administrateurs non rémunérés de la société IGE+XAO SA et peuvent percevoir à ce titre des jetons de présence.

Note 25. — Risques de change

Le risque de change est non significatif chez IGE+XAO.

Note 26. — Risques de taux

IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2017, IGE+XAO ne dispose pas d'emprunt bancaire. IGE+XAO n'utilise aucun instrument de taux.

## Note 27. — Risques sur valeurs mobilières de placement

La politique d'IGE+XAO est à ce jour de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit par des SICAV monétaires soit par des comptes à terme soit enfin par des Bons à Moyen Terme Négociable.

Les taux des comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé total ou partiel.

Les taux des BMTN sont indexés à l'EURIBOR 3 mois majoré d'un pourcentage évoluant au cours des échéances. Les sommes versées sont bloquées les 24 premiers mois. Les intérêts sont versés semestriellement.

## Note 28. Autres informations

### Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le montant du CICE se rapportant à l'exercice clos au 31 juillet 2017 et comptabilisé en produits de l'exercice s'élève à 17 040 euros.

Le montant du CICE au titre de l'année civile 2016 s'élève à 15 017 euros et a été utilisé au soutien de l'investissement et de la croissance en France.

### Fiscalité

Le Groupe fiscal se compose des sociétés suivantes :

- IGE+XAO, SA
- IGE, SA
- Mayridis Voyages, SARL

Chacune des sociétés intégrées fiscalement constate l'impôt qu'elle aurait dû payer si elle avait été imposée séparément.

Au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2017, le résultat fiscal du Groupe s'élève à 4 789 892 €. A cette date, le groupe fiscal ne dispose plus ni de déficit ordinaire reportable ni d'amortissement réputé différé restant à reporter.

A compter de l'exercice 2016/2017, il n'y a plus de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt dû en l'absence d'intégration fiscale pour la société IGE+XAO SA. Auparavant, la différence constatée provenait de la neutralisation de la réintégration de la quote-part de frais et charges dans le cadre du régime mère et filiales.

### Consolidation

La Société IGE+XAO établit et publie des comptes consolidés en qualité de société mère du Groupe IGE+XAO. Au 31 juillet 2017, les comptes consolidés ont été établis selon les normes IFRS.

### Effectif moyen

Effectif Equivalent Temps Plein	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
IGE+XAO	14	14	15
Total	14	14	15

### Tableau des filiales et participations

Filiales (+ 10%)	Capital En €	Capitaux propres autres que le capital	% de détention	Valcur comptable brute titres en	Valeur comptable nette titres	Prêts et avances	Avals et caution	CA	Résultat	Dividendes versés	Observations
	en €	en €	en €		en €	en €	en €	en €	en €	en €	
IGE SA	4 619 327	4 770 677	99,13	4 800 732	4 800 732	652 717	--	20 244 780	3 591 761	3 181 584	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006
Winsoft Elec Diffusion	1 524	--	90	1 372	1 372	1 109	--	1 425 798	--	--	Siège social : Colomiers SIREN : 418 236 261
Mayridis Voyages	65 000	65 307	99,94	330 480	130 480	(119)	100 000	211 703	5 204	--	Siège social : Colomiers Caution donnée / APS
S2E Consulting	100 000	44 440	50	149 490	149 490	60 412	--	227 944	30 893	--	Siège Social : Blagnac SIREN : 494 083 496
EHMS	430 000	(157 725)	50	573 000	573 000	--	--	1 071 754	(59 911)	--	Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
PROSYST	1 006 490	848 414	80	2 024 248	1 635 248	--	--	2 001 751	216 068	--	Siège social : Templemars SIREN : 433 683 216
IGE+XAO Z.O.O. Polska	259 618	640 039	94,27	783 275	783 275	--	--	2 671 377	307 051	362 643	Siège social : Cracovie
IGE+XAO EURL Balkan	438 174	190 367	100	420 666	420 666	--	--	952 255	81 265	--	Siège social : Sofia
CAE Devpt ApS	16 768	606 854	100	351 129	351 129	--	--	933 204	277 450	400 000	Siège social : Birkerod
IGE+XAO Madagascar	17 179	(3 021)	100	20 945	20 945	16 708	--	82 779	(3 783)	--	Siège social : Antananarivo
IGE+XAO China	91 409	100 953	100	70 445	70 445	--	--	830 120	43 804	--	Siège social : Nanjing
IGE+XAO Tunisie	9 125	131 488	100	11 350	11 350	384,41	--	325 326	36 897	--	Siège social : Tunis
IGE+XAO Maroc	35 770	149 421	100	34 808	34 808	1 407	--	289 820	24 146	--	Siège social : Casablanca
IGE+XAO Nordic A/S	67 073	1 799 051	100	2 178 132	2 178 132	--	--	1 447 540	252 507	--	Siège social : Birkerod

IGE+XAO GmbH Allemagne	25 000	360 304	100	25 000	25 000	--	--	1 297 454	174 181	100 000	Siège social : Rastatt
Ige+Xao Iberica - Espagne	3 005	205 845	99	3 049	3 049	--	--	621 189	107 735	100 000	Siège social : Madrid
IGE+XAO Srl - Italie	36 400	526 556	100	88 345	88 345	--	--	2 032 812	323 826	350 000	Siège social : Bergame
IGE+XAO Ltd. UK	137 493	(25 712)	100	150 930	150 930	--	--	302 985	45 928	--	Siège social : Nuneaton
IGE+XAO North America - Canada	73	84 282	99,9	56	56	142 749	--	413 069	14 130	--	Siège social : Montréal
IGE+XAO BV - Pays- Bas)	18 151	483 516	100	691 475	691 475	--	--	1 082 325	190 044	400 000	Siège social : Hoensbroek
IGE+XAO Inc. USA	8	129 221	100	1	1	--	--	305 000	15 212	180 544	Siège social : Dover (Delaware)
IGE+XAO Switzerland	16 238	118 024	100	225 000	225 000	--	--	155 012	46 526	64 665	Siège social : Biel/Bienne
IGE+XAO Turkey	23 416	(55 100)	75	20 188	20 188	--	--	122 215	(18 573)	--	Siège social : Istanbul
Cesiat Maroc	1 000	57 020	80	1 000	1 000	--	--	105 538	43 014	--	Siège social : Tanger
IGE+XAO Hellas Grèce	50 000	154	99	49 500	49 500	--	--	54 991	2 690	--	Siège social : Thessalonique
IGE+XAO Belgium	18 600	75 399	100	18 600	18 600	--	--	684 081	89 620	--	Siège social : Bruxelles
IGE+XAO Do Brasil	160 428	(30 568)	100	160 428	160 428	--	--	128 844	3 259	--	Siège social : Taubaté
IGE+XAO India	1 430	10 327	99	1 430	1 430	--	--	34 670	11 058	--	
Total en Euros	////////	////////	////////	13 185 074	12 596 074	875 367	100 000	////	////////	5 139 436	

## F. Rapport sur les honoraires des Commissaires aux comptes de la Société IGE+XAO SA

Ils se présentent de la façon suivante :

Exercice 2016/2017	KPMG		MAZARS	
	Montant	%	Montant	%
<b>Audit</b>				
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	19 300	100 %	14 000	100 %
<input type="checkbox"/> Diligences relatives à la transition aux IFRS	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	19 300	100 %	14 000	100 %
<b>Autres prestations, le cas échéant</b>				
Juridique, fiscal, social	--	--	--	--
Technologies de l'information	--	--	--	--
Audit interne	--	--	--	--
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	--	--	--	--
<b>TOTAL</b>	<b>19 300</b>	<b>100 %</b>	<b>14 000</b>	<b>100 %</b>

Exercice 2015/2016	KPMG		Marc LOPEZ	
	Montant	%	Montant	%
<b>Audit</b>				
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	19 400	100 %	16 450	100 %
<input type="checkbox"/> Diligences relatives à la transition aux IFRS	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	19 400	100 %	16 450	100 %
<b>Autres prestations, le cas échéant</b>				
Juridique, fiscal, social	--	--	--	--
Technologies de l'information	--	--	--	--
Audit interne	--	--	--	--
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	--	--	--	--
<b>TOTAL</b>	<b>19 400</b>	<b>100 %</b>	<b>16 450</b>	<b>100 %</b>



Exercice 2014/2015	KPMG		Marc LOPEZ	
	Montant	%	Montant	%
<b>Audit</b>				
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	19 200	100 %	16 300	100 %
<input type="checkbox"/> Diligences relatives à la transition aux IFRS	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	19 200	100 %	16 300	100 %
<b>Autres prestations, le cas échéant</b>				
Juridique, fiscal, social	--	--	--	--
Technologies de l'information	--	--	--	--
Audit interne	--	--	--	--
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	--	--	--	--
<b>TOTAL</b>	19 200	100 %	16 300	100 %

Colomiers, le 25 octobre 2017

Le Conseil d'Administration